

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 77 00 49 – 1
Fax: 77 00 82
mail: info@betzdorf.lu



Avis

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a abrogé par délibération du 24 mai 2024 certaines dispositions du règlement de police, suite à la décision d'introduire des sanctions administratives.

La délibération a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires Intérieures en date du 3 juin 2024, réf. : 300/24/CR et 849x11bbc. Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Berg, le 17 juin 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'Le bourgmestre,'.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'Le secrétaire communal,'.